



AVIS PUBLIC 2026-028

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2026

Conformément à l'article 320 alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes, avis est par la présente donné qu'à la séance ordinaire du 4 mai 2026, le Conseil municipal a adopté la résolution numéro 2026-143, laquelle modifie le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2026 par le remplacement de la date de la séance ordinaire initialement prévue le lundi 14 septembre 2026 par celle du **mardi 8 septembre 2026 à 18 h 30**, conformément à l'article 319 de la Loi sur les cités et villes.

Donné à Val-des-Sources, Québec, le 14 mai 2026.


Annie Lamontagne,
Greffière